



Turenne Investissement et les Fonds gérés par Turenne Capital accompagnent le Groupe SCM dans l'acquisition de la marque Carven

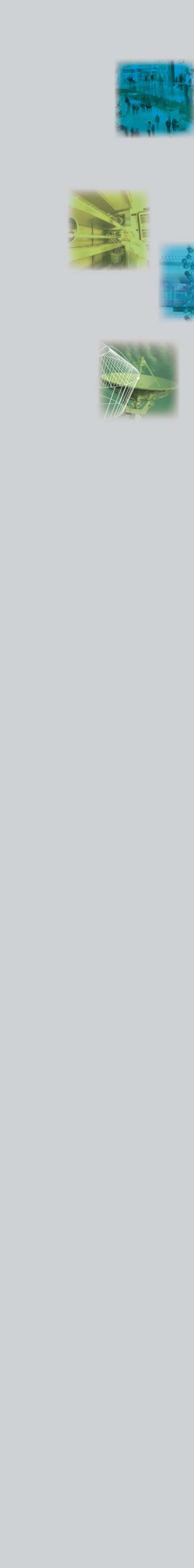
Paris, le 23 juillet 2008 : Turenne Capital, à travers Turenne Investissement, Hexagone Croissance 1, Hexagone Croissance 2 et Hexagone Patrimoine 1, a investi 5,8 millions d'euros dans la société Beranger, dont 1 174 500 Euros pour Turenne Investissement, afin d'accompagner le développement du groupe SCM et lui permettre d'acquérir la société Carven SAS, propriétaire de la marque Carven.

Henri Sebaoun et Marc Szytkman sont les deux dirigeants fondateurs du groupe Carven. Ils ont développé avec succès le prêt-à-porter masculin Carven dont ils sont licenciés pour l'Europe. Les produits comprennent la totalité des besoins d'habillement d'un homme moderne (costumes, chemises, polos, chaussures, sportswear). Ils sont distribués au travers d'un réseau de 55 points de vente situés en France, Belgique, Portugal et Suisse, comprenant des magasins en centre ville, centres commerciaux, centres de magasins d'usine et corners de grands magasins. Le chiffre d'affaires est de 17,5 M€ et progresse en moyenne de l'ordre de 20% depuis plusieurs années.

Le rachat de la marque Carven constitue une nouvelle opportunité majeure pour l'accélération de la croissance des activités du groupe en Europe et à l'International. Parallèlement à la griffe Carven homme, le groupe SCM va développer l'activité de prêt-à-porter Carven femme, ainsi que d'autres produits Carven comme les parfums.

Henri Sebaoun, Président du groupe indique « Marc Szytkman et moi-même sommes ravis de la confiance que nous accorde Turenne. Le renforcement de nos moyens va nous permettre de distribuer les produits des différentes gammes Carven en préservant nos convictions, à savoir vendre des produits de grande qualité à des prix accessibles. Nous souhaitons permettre à cette belle maison Carven de devenir un acteur majeur du monde de la mode. »

Benoît Pastour, Directeur des Participations de Turenne Capital déclare : « Nous sommes très heureux de rejoindre le capital du groupe SCM à l'occasion du rachat de la marque Carven. Les dirigeants ont démontré leur capacité à développer la ligne de prêt-à-porter masculin Carven au travers de leur propre réseau de vente. Nul doute qu'ils sauront faire rayonner la marque Carven en Europe et dans le monde entier, grâce à leur professionnalisme et leur dynamisme.»



Ont participé à l'opération :

Conseiller Financier dirigeants :	Price Waterhouse Coopers Corporate Finance – Jean Luc Brionne / Jean Baptiste Bouyer
Conseil Juridique dirigeants :	BDH – Gérald Hauff / Anne Damas
Due Diligences comptables :	Ernst & Young – François Poncet / Alexis Lacour
Due Diligences fiscales :	Touttée, Carré et Ass – Jean Touttée / Morgan Thouin
Due Diligences sociales :	Flichy – Luciana Kovac / Lucy Gaudenet
Conseil Juridique Investisseur :	Touttée, Carré et Ass – Jean François Carré / Sabrina Bol
Turenne Capital :	Benoît Pastour / Hubert Michalowski

A PROPOS DE BERANGER

Beranger est la holding du groupe SCM. Créé en 1994 par Henri Sebaoun et Marc Szytkman, le groupe SCM conçoit et distribue une gamme de prêt-à-porter masculin sous licence Carven. A fin 2007 le groupe SCM compte 140 personnes et génère un chiffre d'affaires de 17,5 M€ de chiffre d'affaires au travers de 55 points de vente en France, Belgique, Portugal et Suisse. Dans les tous prochains mois il va ouvrir de nouveaux magasins à Lille, Luxembourg et Vélizy.

A PROPOS DE CARVEN SAS

La société Carven SAS détient la marque Carven. Elle exploite en direct la marque Carven pour la Haute Couture ainsi que pour les très célèbres parfums Vétiver et Ma Griffe. Elle développe ses activités en partenariat avec ses différents licenciés dans le monde entier et plus particulièrement en Europe, Japon et Chine.

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

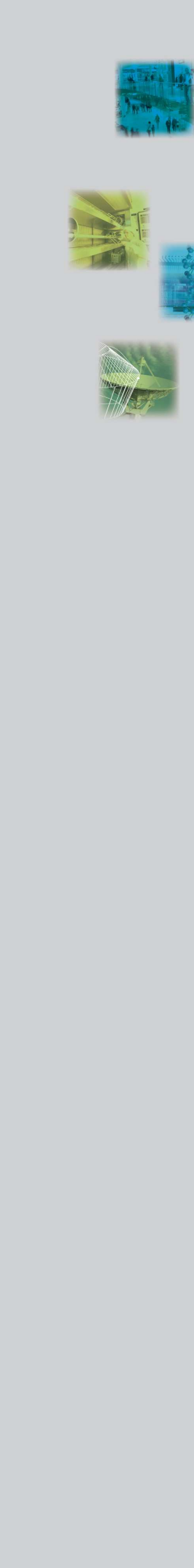
Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

A PROPOS DE TURENNE CAPITAL

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital développement indépendante gérant 330 M€, accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance, à l'international et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit



dans tous types de secteurs d'activité, pour des montants compris entre 1 et 5 M€, essentiellement en capital développement, notamment dans la santé (Airox, Scient'x, Technoflex), dans le e-commerce (Kelkoo, Mistergooddeal), dans les technologies de l'information (Avanquest), dans les services (Webhelp) et l'Industrie (Pellenc).

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contact

Béatrice VERNET
Turenne Capital
Tél. : 01 53 43 03 03
bvernet@turennecapital.com

Relations Presse

Coralie VOGT
ACTUS Communication
Tél. : 01 53 67 35 79
cvogt@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaines mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*)

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.